

Revue *Multilinguales*

Revue de la Faculté des Lettres et des Langues et du laboratoire LAILEMM (Recherche-formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue) - Université Abderrahmane Mira - Bejaia - Algérie

Appel à contribution pour le N°5 VARIA à paraître en juin 2015

Responsable du numéro: Pr. Boualit Farida, présidente du comité scientifique et de lecture

La revue semestrielle *Multilinguales* se veut un espace de réflexion scientifique sur les lettres et les langues, pour tous les chercheurs dans les disciplines telles que les sciences du langage, les sciences des textes littéraires, les sciences pédagogiques et didactiques, la traductologie, le traitement automatique des langues. Elle ne publie que des inédits et sa langue de rédaction est le français. Elle est éditée conjointement par la faculté des lettres et des langues et le laboratoire de recherche-formation en langues appliquées (LAILEMM) de l'université de Bejaia (Algérie).

Pour sa cinquième livraison, à paraître en juin 2015, *Multilinguales* lance un appel à contribution pour un numéro VARIA, dans les domaines de sa vocation cités supra.

Les contributions, anonymées, sont soumises à une double expertise, voire une à troisième si les deux avis sont contradictoires. La rédaction de la revue se réserve la prérogative de demander aux auteurs des corrections et/ou des modifications. Les articles doivent être accompagnés d'un mini CV (voir modèle ici-bas), et comporter un résumé en français et un résumé en anglais avec cinq (5) mots clefs chacun. Ils doivent également respecter le protocole de rédaction de la revue détaillé infra.

Date limite de soumission des contributions : 15 mars 2015

Publication : juin 2015

Contacts de la revue:

<multilinguales@univ-bejaia.dz> // <multilinguales@yahoo.fr>

Protocole de rédaction:

✓ Corps de l'article

- L'article en format Word est composé de 30.000 à 40 000 signes environ (notes et espaces compris).
- L'article est précédé d'un résumé en français et en anglais, de 700 caractères environ (espaces compris) chacun, et de cinq (5) mots-clefs chacun.
- Les marges de la page A4 sont de : 2 cm en haut, 2 cm en bas, 1,5 cm à gauche, 1 cm à droite.
- Le corps de l'article rédigé en Times New Roman, police 12, interligne simple.
- L'article a deux niveaux de titres au maximum: premier niveau: en majuscules, police 10, style gras, suivi d'un espace de 6 pts ; second niveau: en minuscules, police 12, pas de style gras ni d'espace.
- Le titre de l'article: en majuscules, police 10, en style gras, interligne 1,15 s'il est sur deux lignes.
- Les mentions « introduction » et « conclusion » ne doivent pas apparaître.

✓ Notes de bas de page et références infrapaginales

- Les notes suivent une numérotation consécutive qui correspond à celle de l'appel de note dans le texte composé en chiffres arabes supérieurs (exposant) sans parenthèses
- Les notes en bas de page sont utilisées pour des informations ou des commentaires et sont rédigées en Times New Roman, police 10, interligne simple.
- Les références infrapaginales sont situées dans le corps de l'article : en fin de citation et entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur (suivi d'une virgule), la date (suivie de deux points), et le numéro de la page (Nom, date : p.). Si le nom de l'auteur est suivi d'une citation, le numéro de la page est situé à la fin du texte, entre parenthèses.

✓ Citations

- Les modifications à l'intérieur d'une citation doivent être mises entre crochets : [...].

- Les citations de trois lignes et plus ne sont pas mises entre guillemets, mais saisies en corps 11, interligne simple, avec un espace avant et après la citation de 6 pts, un retrait à droite et à gauche d'1cm, et pas d'alinéa pour la première phrase.
- Pour insérer un mot ou une citation dans une autre citation : utiliser les guillemets français (« ... ») pour la citation principale et les guillemets (“...” anglais pour la seconde.

✓ **Espace insécable**

- L'espace insécable doit suivre les signes de ponctuation suivants : point, virgule, point virgule.
- Un titre n'est suivi d'aucun signe de ponctuation.

✓ **Références bibliographiques en fin d'article**

- La bibliographie est présentée par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dans le cas d'une œuvre anonyme (comme les Actes de colloques par exemple), il faut tenir compte du titre de la publication. Les articles définis ou indéfinis et les particules nobiliaires ne doivent pas être pris en considération dans le classement par ordre alphabétique.
- Il faut séparer les éléments de la référence bibliographique par des virgules et la référence doit se terminer par un point.
- Le nom de l'auteur (ou des auteurs) est écrit en petites majuscule (non suivi d'une virgule).
- Le prénom de l'auteur (réduit ou non à l'initiale) suit le nom et il n'est pas mis entre parenthèses.
- Si l'ouvrage a moins de trois auteurs, il faut séparer les noms et prénoms des auteurs par des virgules. Si l'ouvrage a plus de trois auteurs, il ne faut mentionner que le premier suivi de la formule *et al.* en italique.

✓ **Référence d'une contribution dans un ouvrage collectif :**

1° - le nom (en petites majuscules) et le prénom de l'auteur ou des auteurs, virgule, suivis de:

2° - le titre de la contribution (en romains et entre guillemets), virgule,

3° - l'indication « in » (s'il s'agit d'un périodique), ou de « dans » (s'il s'agit d'un ouvrage), suivie du nom et prénom du directeur de la publication (en petites majuscules), suivis de la mention (dir.) entre parenthèses, virgule suivie de:

4° - le titre du recueil en italiques, virgule suivie de:

5° - le lieu de l'édition (optionnel), virgule suivie de:

6° - le nom de l'éditeur commercial, virgule suivie de:

7° - la date de publication, et éventuellement le titre de la collection, virgule suivie de:

8° - la pagination de la contribution dans l'ouvrage (s'il y a lieu).

✓ **Référence d'un article dans une revue :** les trois premières étapes sont identiques à celles de la contribution dans un ouvrage collectif. Elles sont suivies de : titre de la revue en italique, numéro du tome, l'année, le nom de l'éditeur et la pagination de l'article dans la revue.

✓ **Référence électronique :** elle est soumise aux mêmes règles que celles mentionnées ci-dessus, avec l'indication obligatoire de l'adresse URL à laquelle le document est accessible, mise entre crochets et introduite par la formule « disponible sur ».

Observation : n'introduire aucune autre mise en forme (encadré, soulignement,...).